

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Cotisations. — A propos de l'admission à l'Ecole normale. — Un deuil dans notre district. — S. V. T. M. R. S. — Genève : Ne vous donnez pas cette peine, ô comptabilité... — Réponse pour la comptabilité. — Neuchâtel : A travers les rapports de section. — Jura : Nouvelle loi sur l'instruction primaire.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Louis Meylan : *L'éducation esthétique dans nos collèges. — Histoire. — Bibliographie. — Textes. — Problèmes pour les petits.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

S. P. V.

COTISATIONS

Vous trouverez, chers collègues, encarté dans l'« Educateur » de ce jour, un bulletin de versement qui vous permettra de vous acquitter de vos cotisations. Nous vous rappelons que c'est le moyen le plus simple pour vous mettre en ordre avec la caisse. D'autre part, en utilisant ce bulletin, vous simplifierez la tâche du caissier.

Merci !

Le caissier.

A PROPOS DE L'ADMISSION A L'ECOLE NORMALE

La pénurie actuelle de personnel enseignant oblige nos autorités à prendre des mesures d'exception que l'on déplore et qui risquent de porter préjudice à la considération qui devrait entourer notre profession. Après la sortie prématurée des élèves de dernière année de l'Ecole Normale, nous apprenons qu'il a fallu, cette année, pour obtenir un nombre suffisant d'inscriptions à cette école, admettre sans examen les jeunes gens et jeunes filles porteurs d'un certificat de fin d'études secondaires.

Cette mesure risque de discréditer le travail fait dans les écoles primaires supérieures dont les élèves doivent, eux, passer l'examen d'admission s'ils désirent entrer dans l'enseignement. De plus, survenant quelques semaines seulement avant le début des cours à l'Ecole Normale, cette décision désavantage les jeunes qui ayant un goût réel pour l'enseignement, se sont préparés pendant une année au moins pour n'être pas éliminés à l'examen.

Mais ces objections n'ont peut-être pas une importance primordiale. Ce qui nous paraît regrettable, c'est qu'au lieu d'admettre à l'Ecole Normale des jeunes qui ont de vraies aptitudes pour l'enseignement, on doit encourager à y entrer des élèves qui, si appliqués qu'ils puissent

être, n'avaient en tout cas pas un goût prononcé pour notre profession puisqu'ils n'avaient pas songé à s'inscrire au nombre des candidats. Bien que ces jeunes soient admis conditionnellement, nous pensons que cette mesure n'est pas propre à faire reconsidérer notre profession.

La plupart des candidats venant de la campagne se préparent dans des classes primaires-supérieures ; ils risquent, malgré leur désir sincère de devenir maîtres d'école, d'échouer sur une branche à l'examen alors que les porteurs de certificat secondaire ne courront pas ce risque. Nous n'aurons bientôt dans nos écoles de villages que des maîtres venant des villes.

La critique est aisée... dira-t-on ; nous comprenons que nos autorités soient dans une grande perplexité devant la difficulté du recrutement. Le corps enseignant aurait préféré cependant, puisqu'il fallait une mesure exceptionnelle, que celle-ci soit généralisée, que tous les candidats inscrits et ayant subi l'examen médical soient admis conditionnellement. Car bien peu d'entre nous pensent que l'examen de connaissances que l'on passe à l'entrée à l'Ecole Normale puisse déterminer quoi que ce soit quant aux aptitudes à l'enseignement.

Nous espérons beaucoup que la décision prise cette année va amener nos autorités à envisager pour l'avenir d'autres moyens (les épreuves psycho-techniques, par exemple) pour examiner les candidats en fonction de la profession.

M. Mt.

UN DEUIL DANS NOTRE DISTRICT

Le 8 décembre 1946, le village de Bottens fêtait son institutrice pour ses 25 ans d'enseignement dans la commune. Mais Madame Marie Nicod-Bavaud ne devait pas œuvrer longtemps encore au milieu de ses petits élèves qui étaient pour elle une seconde famille. En effet, le 6 décembre 1947, un très long cortège de parents, d'amis, d'anciens élèves et de membres du corps enseignant rendaient les derniers honneurs à Mme Nicod.

Mort prématurée pour ses trois enfants déjà privés de père, pour l'école à laquelle elle se donnait avec un zèle toujours neuf, pour ses collègues qui aimaient sa bonté souriante et admiraient sa distinction dans la simplicité.

Le souvenir de Mme Nicod, dont la vie fut toute de grandeur d'âme, de dévouement aux siens et à l'école, de magnifique conscience professionnelle, de courage admirable dans les épreuves qui ne lui furent point ménagées, restera bien vivant dans notre district.

Puisse son aînée entrer bientôt dans nos rangs et continuer l'œuvre si bien commencée par ses grand-maman et maman.

Irène Luy.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Une école pour déficients mentaux rééducables de Metz est démunie de tout matériel. Elle nous demande de l'aider et de lui envoyer :

1. Scies à découper et lames.
2. Crayons de couleur (même tout petits !)
3. Plastiline.

4. Animaux en bois, jeux éducatifs.

Collègues, qui pouvez réunir un ou deux objets de la liste ci-dessus, aidez-nous dans cette action directe et faites parvenir ce que vous aurez récolté, *avant la fin du mois*, à R. Martin, Av. de France 78, Lausanne.

L'envoi le plus modeste sera le bienvenu ! Merci d'avance !

Le Comité.

COLLABORATION S.V.P. !

La Société Vaudoise de Travail Manuel tiendra son assemblée de printemps très probablement dans le courant de mai. A cette occasion, une petite **exposition** sera organisée à l'Ecole Normale, à l'aide du matériel que voudront bien nous remettre les collègues qui ont quelque chose d'intéressant, de joli, d'original à nous présenter.

Le succès de cette exposition dépend donc de vous tous, Mesdames et Messieurs, quel que soit le degré dans lequel vous enseignez. Veuillez, avant qu'ils ne soient dispersés, mettre de côté les objets qu'ont exécutés vos élèves.

Nous osons compter sur votre obligeance et votre esprit de collaboration. D'avance, un très cordial merci.

Le comité.

GENÈVE

NE VOUS DONNEZ PAS CETTE PEINE, O COMPTABILITÉ...

Tous ceux qui joignent au privilège d'enseigner celui d'être entré dans la maison avant 1940 ont reçu, délicate attention, un petit mot de la Comptabilité, les avisant que leur traitement d'avril serait diminué d'une petite somme que ce service n'avait pu percevoir il y a... 8 ans.

Il arrive très rarement à la comptabilité de se tromper en notre faveur, et ce petit fait prouve bien que nous pouvons faire entière confiance à M. Merlo, qui mettra tout en œuvre pour nous épargner le souci et la honte d'avoir, fût-ce sans le savoir, fait tort de si peu que ce soit à la caisse du Département.

La circulaire du 10 mars explique clairement les raisons qui contraignent la comptabilité à une mesure qu'elle ne prend, sans doute, que sous la pression des circonstances ; et la relative qui précède les salutations montre le souci de prévenances touchantes : « ... que nous **comptons** retenir sur votre mensualité d'avril ».

Pour nous, il n'y a pas lieu que la comptabilité se charge de cette besogne supplémentaire, ce n'est déjà que trop que d'avoir avancé la somme en février 40. Du moment que c'est fait, tant pis, passons l'éponge, chacun des membres du corps enseignant primaire acceptera certainement, pour une fois, d'être mis au bénéfice d'une erreur qui ne s'est pas commise sur son dos.

Nous ne saurions terminer cette petite déclaration sans recommander respectueusement à M. Merlo de consulter l'Office du Personnel la prochaine fois qu'une affaire de ce genre se présentera. Cela lui épargnera du travail et cela économisera une circulaire. Et nous aimons assez ce genre d'économies.

Matile.

RÉPONSE POUR LA COMPTABILITÉ

Vous recevrez, en même temps que l'*Educateur*, la lettre rédigée par le comité de l'U.I.G. en réponse à la circulaire de M. Merlo. Il suffit d'y apposer votre signature et de l'envoyer sous enveloppe affranchie à la comptabilité (Dép. Instr. publ.) pour autant que vous n'aurez pas encore, à ce moment, protesté par écrit, de votre propre mouvement.

Comité U.I.G. - Messieurs.

NEUCHÂTEL

A TRAVERS LES RAPPORTS DE SECTION (suite)

Le Locle. « Cette année, dit le président Willy Guyot, n'a pas été marquée par une activité extérieure bien apparente et pourrait passer pour une des plus ternes que nous ayons eues. Ce sont des détails qui l'ont remplie, de petits faits, des entrevues souvent désagréables, et un nombre encore jamais enregistré d'arrivées, de départs et de mutations.

En un mot, un menu aussi ordinaire qu'abondant, exigeant de la part de certains membres du Comité un travail assez considérable. Si l'activité de la société n'était dépendante que de notre volonté, nous aurions occupé notre temps plus utilement, dans l'intérêt de l'école qui reste notre premier souci... »

Malgré la note un peu désabusée de ce préambule, on doit reconnaître que l'activité de la section locloise n'a pas été négligeable, loin de là. Le rapport signale plusieurs conférences données sur des sujets les plus divers par des pédagogues de valeur. Il signale également une course d'études géologiques et botaniques dans la région de Chasseral et de la Combe-Biosse, sous la conduite experte de MM. Ad. Ischer et Ph. Bourquin. On a visité l'exposition d'Art vénitien, à Lausanne, et assisté à Mézières à une représentation de la *Lampe d'Argile*, cela sans oublier la promenade à Fleurier et à la source de l'Areuse.

C'est dire que, comme d'habitude, nos amis du Locle ont été actifs, se sont rencontrés, ont travaillé à leur développement personnel, tout en cultivant les liens de l'amitié.

Reprenons le rapport présidentiel :

« La requête que nous avons adressée au Conseil communal a vu un heureux aboutissement en 1947. En effet, le Conseil général a pris un arrêté octroyant au corps enseignant les indemnités de résidence suivantes :

Fr. 450.— pour les célibataires ;

Fr. 600.— pour les chefs de ménage.

Autre avantage : cette indemnité est versée intégralement dès le 1er janvier de l'année qui suit la nomination. Nous regrettons que les institutrices n'aient pas obtenu une haute-paie égale à celle de leurs collègues masculins, comme nous le demandions afin d'améliorer leur situation toujours assez précaire. »

(A suivre)

S. Z.

JURA

NOUVELLE LOI SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Voici l'entrefilet que les journaux jurassiens ont publié récemment à ce sujet :

« Le Conseil exécutif a procédé à la nomination d'une commission d'experts chargés de l'examen et de la mise au point du projet de loi sur l'instruction primaire, élaborée par l'ancien inspecteur scolaire, M. le Dr Ch. Bürki.

Font partie de cette commission comme représentants du Jura : MM. Ed. Baumgartner, directeur des écoles de Bienne, René Lutz, instituteur à Tavannes, et Aimé Surdez, instituteur à Courtemaîche. »

Quelques petites questions : le Comité de la S.P.J. a-t-il été sollicité de proposer les membres de cette commission ? C'eût été pourtant logique ! Ou bien la direction de l'instruction publique a-t-elle pris seule cette responsabilité ? On aimerait bien être renseigné dans nos vallons jurassiens... Et c'est une revendication que le corps enseignant devrait formuler nettement : le Comité de la S.P.J. devrait être appelé à jouer un rôle consultatif toutes les fois qu'il s'agit, à Berne, de nommer une commission ou de prendre une décision quelconque en matière scolaire intéressant le Jura.

C'est d'ailleurs l'opinion du Comité de la S.P.J. dans sa réponse à l'Emulation en ce qui concerne le Conseil scolaire jurassien. On y lit en substance :

« Le Conseil scolaire est une ancienne revendication de la Commission pédagogique... Ce conseil devrait examiner toutes les questions d'ordre scolaire vues sous l'angle « Jura » (lois, règlements, organisation, etc.). Il serait appelé à émettre son avis dans une foule de questions d'ordre scolaire.

Le veut-on muni de l'officialité ? Sa désignation deviendra alors chose difficile ! Interconfessionnel ? Politique ? Proportionnel ? Elu par l'électeur sur proposition des partis politiques ?

Se contentera-t-on, au contraire, d'un organisme représentatif du Jura, capable d'émettre des avis dans l'intérêt général ?

Alors, il existe déjà, c'est le Comité général de la S.P.J. En fonction depuis trois ans sous sa forme nouvelle, il semble avoir déjà donné ses preuves : l'Emulation s'adresse à lui... »

Nous reviendrons ultérieurement sur la composition de ce Comité et nous comprendrons tout ce qu'on pourrait attendre d'un tel organisme.

Reber.

P. S. Notre président Jeanprêtre a relevé la composition du Comité général de la S. P. J. dans son bulletin sur les délibérations du 21 février. (Voir « Educateur » No 8.) Nous ne changeons rien à notre conclusion, persuadé qu'un deuxième rappel ne sera pas de trop, en fonction du projet de Conseil scolaire.

R.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉDUCATION ESTHÉTIQUE DANS NOS COLLÈGES

En attendant que les conclusions du Rapport Mottaz, votées à l'assemblée annuelle de la S.V.M.S., en septembre 1946, soient intégrées au nouveau Plan d'études de l'enseignement secondaire, il n'est pas sans intérêt de constater que, dans la plupart de nos collèges, bon nombre de maîtres n'ont pas attendu d'y être expressément invités, pour se préoccuper de l'éducation esthétique de leurs élèves. Ceux qui ont entendu les deux exposés de M. Robert Piguet à la *Semaine romande de pédagogie pratique* le savent, d'ailleurs, en ce qui concerne l'initiation musicale.

Il n'est guère de collège où l'on n'ait rien fait dans ce domaine ou dans quelque autre domaine des Beaux-Arts. De ces nombreux essais, je ne présenterai, à titre d'illustration, que ceux sur lesquels j'ai pu me renseigner. Bien d'autres seraient tout aussi dignes d'attention. Mais quelques remarques sur ce que Péguy eût appelé : situation de l'art dans l'enseignement secondaire, ne seront pas hors de propos. Elles souligneront le mérite des initiatives que je vais sommairement caractériser, et de toutes celles de même sens.

S'il est plus aisé, peut-être, d'intéresser à l'art les élèves des collèges que ceux de l'école élémentaire, les exigences du « programme » y laissent fort peu de temps pour cette initiation progressive qui, amorcée au degré primaire, devrait s'épanouir au degré secondaire. Des études qui ne mettraient pas l'adolescent en contact intime avec l'art, par lequel s'atteste, de la façon la plus saisissante, l'aspiration à un mode de vie proprement humain (puisque le poète, l'artiste, c'est l'homme plus complètement homme que les autres hommes) ne mériteraient pas, en effet, quand même on y étudierait à fond les langues classiques, le nom d'humanités !

Mais les enseignements qui, à l'école primaire, servent de cadre ou de prétexte à cette initiation : le chant et le dessin, y sont traités en parents très pauvres, quand ils ne sont pas supprimés sans autre, dans certaines sections. Si bien que ceux des élèves qui ne suivent pas les cours d'un Conservatoire ou ne vivent pas dans un milieu artistique risqueraient de sortir du collège ou du gymnase avec une formation exclusivement intellectuelle, sans que rien ait été fait pour cultiver en eux la sensibilité esthétique. Or, qui n'a aucun commerce avec les Muses, fût-il l'homme le plus instruit, n'est qu'un barbare !

Les maîtres conscients de la gravité de cette lacune s'ingénient, depuis longtemps, à la combler et y sont parvenus dans une assez large mesure : les maîtres de langues, en lisant avec leurs élèves, dans l'esprit de la *Chrestomathie Vinet*, les œuvres les plus propres à éveiller en eux le sens et le besoin de cette mesure, de cette grandeur, de ce frémissement, de cette harmonie, qui sont les composantes de la beauté littéraire ; les maîtres d'histoire, en s'arrêtant longuement sur les périodes au cours desquelles se sont produites les œuvres les plus accomplies,

dans le domaine de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique : le siècle de Phidias, l'âge des cathédrales, la Renaissance, le XIXe siècle. Et il est arrivé (dès qu'ils ont fourni la preuve de leur capacité, nos maîtres jouissent, en effet, grâce au ciel ! d'une grande liberté dans le choix des matières et des procédés didactiques), de plus en plus fréquemment, qu'on entende, par la fenêtre ouverte de la classe d'histoire, résonner l'archaïque Hymne à Apollon, le *Dies irae*, le *Credo* de la Messe du Pape Marcellus, un acte de l'*Orphée* de Monteverdi ou le prélude de l'*Or du Rhin*. Les maîtres de sciences et de mathématiques (qui sont souvent, par ailleurs, de bons musiciens) se sont appliqués, eux aussi, à rendre leurs élèves sensibles à ce frémissement poétique, dans lequel se sont faites les plus belles découvertes des analystes ou des physiciens.

Aujourd'hui, ces « innovations », considérées au début comme des excentricités, ont obtenu droit de cité partout ; et nos établissements d'instruction publique secondaire redeviennent, peu à peu, ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, un lieu dans lequel Apollon et les Muses collaborent efficacement à l'information spirituelle des adolescents.

L'art est encore loin cependant d'y occuper la place qui lui revient, dans une civilisation qui se vante de procéder de l'Athènes de Sophocle et de Phidias ! Les instituteurs romands prendront néanmoins, peut-être, quelque intérêt, bien qu'ils fassent souvent plus et mieux dans leurs classes, aux tentatives de nos maîtres secondaires pour la lui assurer, dans le cadre d'un enseignement organisé, à l'origine, sous le signe du savoir plus que du sentir. Je ne pourrai, je le répète, mentionner qu'un tout petit nombre de ces essais.

a) *Jeux dramatiques*. Dans les leçons de lecture expliquée, l'élève reste essentiellement réceptif ; dans le jeu dramatique, il interprète, il crée. Et, non seulement il y trouve un vif plaisir, mais encore il y prend conscience de lui-même, il y « devient celui qu'il est ». C'est l'expérience qu'ont faite, entre beaucoup d'autres, deux éducatrices de La Chaux-de-Fonds, qui ont groupé quelques-uns de leurs élèves, ou anciens élèves, en une Compagnie, « la Compagnie de Saint Nicolas », et ont écrit pour eux des drames historiques, joués devant des salles très vite conquises, sur plusieurs scènes de la Suisse romande et même de l'étranger. Trois de ces textes ont été publiés (à la Baconnière) : *Guillaume Tell*, *Nicolas de Flue*, *Pestalozzi*.

Dans la plupart de nos collèges et gymnases, on monte chaque année, autant que possible *intra muros* (ceci me paraît essentiel, si l'on veut éviter, dans ce domaine, l'erreur qui a si gravement compromis la valeur éducative du sport), une « théâtrale scolaire », à laquelle sont invités les élèves de l'école, leurs parents et amis. On joue, soit des œuvres classiques, soit des pièces modernes, d'une valeur incontestable. Et les spectateurs sont souvent frappés, non seulement de la fraîcheur ingénue, mais encore de l'autorité ou même de la grandeur, avec lesquelles ces acteurs et actrices improvisés incarnent leur rôle.

Voici, à titre d'illustration, la liste des œuvres jouées par les élèves des classes de 7e (avant-dernière année) du Gymnase de jeunes filles

de Bâle. (Les élèves de dernière année se préparent aux épreuves du baccalauréat !) Je la choisis parce qu'elle me paraît constituer une moyenne judicieuse entre le trop et le trop peu, ce qu'il est possible de faire sans compromettre la bonne marche des études : chaque « parallèle » monte, une fois au cours de la scolarité, une pièce ou deux courtes pièces. J'ajoute — puisse-t-on s'en inspirer ailleurs ! — qu'à Bâle le cahier des charges du Théâtre municipal comporte, chaque hiver, un spectacle « classique » pour les élèves de la division inférieure, et un autre pour ceux de la division supérieure des divers gymnases de la ville ; et que les élèves y assistent gratuitement. Quand ils ou elles assument la présentation d'une œuvre, c'est ainsi au bénéfice d'une certaine familiarité avec l'art dramatique.

1941-42 : *The Devil's Disciple* (Bernard Shaw), *Der Neffe als Onkel* (Schiller), *Roméo et Juliette* (Shakespeare), *Le Monde où l'on s'ennuie* (Pailleron — en français), *Sapho* (Grillparzer).

1942-43 : *Egmont* (Goethe), *Le Marchand de Venise* (Shakespeare), *Der Traum ein Leben* (Grillparzer), *La Tempête* (Shakespeare).

1943-44 : *Les deux gentilhommes de Vérone*, *Othello* (Shakespeare), *Jugend im Sturm* (Luchaire), *Die Braut von Messina*, *Don Carlos* (Schiller).

1944-45 : *Arms and the Man* (Bernard Shaw), *Les jours heureux* (Puget en français), *Turandot* (Schiller), *Die Laune des Verliebten* (Goethe), *Les Précieuses ridicules* (Molière — en français), *Comme il vous plaira* (Shakespeare).

1945-46 : *La Locandiera* (Goldoni), *Richard II*, *Les Joyeuses Commères de Windsor*, *Le Songe d'une nuit d'été* (Shakespeare), *Antigone* (Sophocle).

Les classes supérieures de presque tous nos collèges et gymnases romands montent, semblablement, en Ie (ce qui ne va pas sans certains inconvénients) ou en IIe (ce qui vaut mieux), une « théâtrale » au programme de laquelle figurent le plus souvent une comédie de Molière ou de Marivaux, un proverbe de Musset, *Gringoire*, une farce du Moyen âge, parfois une tragédie grecque, exceptionnellement une comédie de Plaute (en traductions françaises). On se risque parfois à jouer une œuvre moderne, par exemple, quelques scènes d'*Intermezzo* ou une pièce en un acte de Giraudoux.

Dans les classes inférieures (10-13 ans), on s'inspire plutôt de la *Commedia dell'Arte* : les élèves mettent en œuvre des scénarios qu'ils ont composés eux-mêmes (discrètement guidés par leur maître de classe), à partir d'une fable, d'une nouvelle ou d'un conte. Ils se mettent « dans la peau » de leurs personnages, les gonflant d'une vie truculente ou fantastique. J'ai vu des auditoires d'« anciens collégiens » sous le charme de ce jeu naïf, où l'ingéniosité et la bonne humeur suppléent beaucoup de choses, notamment les décors et les accessoires (comme au temps de Shakespeare).

Mais voici quelques notes rédigées par les élèves d'un maître du Collège classique cantonal de Lausanne, M. Carl Stammelbach, sous la direction de qui ces essais prennent parfois une saisissante valeur d'art ;

elles mettent bien en lumière la valeur éducative de ces exercices, sur le plan de la collaboration et du travail en équipes :

« Une semaine avant la présentation de la pièce, le maître nous fait connaître le sujet que nous aurons à traiter. L'équipe se met aussitôt à l'ouvrage ; chacun cherche pour sa part ce qu'il pourrait suggérer dans le cadre de la matière à traiter. Dans les jours qui suivent, nous échangeons nos idées et tombons d'accord sur la proposition qui nous paraît la meilleure. Il arrive quelquefois que toutes les idées émises semblent dignes d'être retenues, on tente alors de les assembler et d'élaborer un texte cohérent. Les grandes lignes de l'action étant ainsi esquissées, nous passons à la distribution des rôles. Nouvelle discussion pour savoir si chacun convient bien au personnage qu'il doit représenter. Si l'un de nous ne se sent pas à l'aise dans le rôle qui lui est attribué, il s'efforce de trouver à l'un de ses camarades les qualités requises pour l'interprétation la plus fidèle du personnage. On se met ensuite au scénario, que nous n'écrivons pas mais que nous enregistrons dans notre mémoire. Dès qu'une réplique a son texte définitif, vient la mise en scène qui l'accompagnera : travail laborieux qui ne va pas sans de longs échanges de vues. Fera-t-on entrer tel ou tel personnage par le fond, se mettra-t-il en face du public, légèrement de biais ou dans une autre position ? Et l'on cherche, comme un peintre avec son modèle, l'attitude la meilleure. Dans nos premiers essais, la mise en scène laissait beaucoup à désirer ; petit à petit, nous nous sommes habitués à toujours faire face au public, ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire. Nous avons appris de même à parler plus clairement, à faire porter la voix plus loin, à être moins gauches dans nos attitudes. Pour être bon acteur, il faut être bon mime, savoir par des gestes ou des attitudes faire comprendre au public ce que l'on fait ou ce que l'on pense ; savoir meubler les vides. Il faut savoir aussi improviser, afin de pouvoir, si un camarade a un défaut de mémoire, enchaîner sans que le public s'aperçoive de ce blanc. C'est pour cela que ces pièces nous ont beaucoup aidé, et que maintenant nous avons beaucoup plus d'aisance et de facilité à parler. Lorsque nous avons terminé le scénario, nous allons à la recherche de costume. »

Ces enfants ne se doutent pas du plus essentiel bienfait, pour eux, de ces « jeux » : qu'ils rétablissent en eux l'équilibre psychique, en les libérant, par le jeu, de certains complexes. Mais il suffit que leurs maîtres le sachent.

b) *Initiation musicale.* On commence à mieux sentir l'éminente valeur éducative du chant choral et de la musique de chambre : au lieu que, dans les leçons de langues ou de mathématiques, l'élève travaille pour lui, et le plus souvent seul, dans l'heure de musique vocale ou instrumentale, tous ensemble tendent à un résultat, qui ne peut être atteint que par la synergie parfaite des volontés, dans un esprit de collaboration, donc, et d'abnégation ; chacun donnant ou s'effaçant, en fonction de l'effet à produire (et qui ne peut être produit que si tous le discernent et s'ordonnent joyeusement à son exigence). Efficace entraînement, tout comme le jeu dramatique, à ce concert des sentiments, à ce concours des volontés, par lesquels se réalise la société des personnes !

Louis Meylan.

HISTOIRE

Nos lecteurs seront heureux sans doute de prendre connaissance des intéressantes *EPREUVES D'ORIENTATION* proposées à Genève aux élèves de 7^{me} année primaire en février dernier. Peut-être quelques commissions scolaires sauront-elles s'en inspirer pour les examens de fin d'année.

1. En quelle année l'ère chrétienne a-t-elle commencé ? En l'an
2. a) Les siècles suivants sont désignés par des chiffres romains. Désignez-les maintenant par des chiffres arabes.

XIV ^e siècle	XI ^e siècle
VI ^e siècle	IX ^e siècle

 b) Le IX^e siècle a commencé en l'an et s'est terminé en l'an
3. Les franchises au moyen âge étaient :
 (soulignez la ou les réponses exactes)
 a) des déclarations conformes à la vérité.
 b) des libertés accordées aux communes.
 c) des droits donnés au seigneur.
 d) des droits donnés par le seigneur.
4. Un compagnon au moyen âge, c'était :
 (soulignez la ou les réponses exactes)

a) un seigneur	d) un camarade
b) un ouvrier	e) un patron
c) un serf	
5. Soulignez le nom des seigneurs ecclésiastiques dans la liste suivante :

Charlemagne	Rodolphe de Habsbourg
Jules César	L'abbé de Saint-Gall
Adhémar Fabri	Pierre de Savoie
6. Lequel est le supérieur de l'autre du suzerain ou du vassal ?
 Le est le supérieur du
7. Des événements suivants quel est le plus ancien et le plus récent ?
 Mettez A à côté du plus ancien et B à côté du plus récent.
 Signature du Covenant de Stans.
 Conclusion du pacte de Brunnen.
 Alliance perpétuelle de Bâle avec les cantons confédérés.
 Alliance perpétuelle de Zoug avec les cantons Confédérés.
8. Quel est pour 1948 :
 a) le président de la Confédération suisse ? Monsieur
 b) le président du Conseil national suisse ? Monsieur
9. a) Qui s'enfuit après la bataille de Morgarten ?
 b) Qui s'enfuit après la bataille de Morat ?
10. Après quelle guerre Bâle devint-il canton suisse ?
 Après la guerre

11. A qui doit-on l'admission de Fribourg et de Soleure au nombre des cantons ? A
12. La *Diète fédérale*, c'est (soulignez la ou les réponses exactes) :
 - a) le gouvernement du canton de Berne.
 - b) le jeûne fédéral.
 - c) le gouvernement de l'ancienne Confédération.
 - d) la réunion des délégués des cantons.
13. La Suisse est neutre au point de vue international.
Dans les phrases suivantes, soulignez celles qui ont un sens semblable.
 - a) Vis-à-vis des autres pays, la Suisse peut faire ce qu'elle veut.
 - b) La Suisse n'a pas à se mêler des disputes des autres nations.
 - c) La Suisse n'intervient pas dans les guerres que se font les autres Etats.
 - d) La Suisse est petite et craint ses grands voisins.
 - e) Les autres Etats méprisent la Suisse parce qu'elle ne fait pas la guerre.
14. Corrigez la phrase suivante s'il y a lieu (biffez les fautes éventuelles):
Les confédérés furent vainqueurs dans les batailles de Morgarten, de Sempach, de Näfels, de St-Jacques sur la Sihl, de St-Jacques sur la Birse, de Grandson, de Morat et de Marignan.
15. Répondez aux deux questions suivantes en complétant :
 - a) La bataille de Sempach fut gagnée par, en l'année, sur
 - b) La bataille de Novare fut gagnée par en l'année, sur Novare est en
16. La principale cause des oppositions entre confédérés au XVe siècle a été (soulignez la ou les réponses justes) :
 - a) la lutte des aristocrates et des bourgeois.
 - b) le partage du butin après les guerres.
 - c) la révolte des serfs contre les seigneurs.
 - d) la rivalité des campagnes et des villes.
 - e) la réforme religieuse.
17. Dites à quelle guerre a mis fin le traité de St-Julien.
Il a mis fin à la guerre

BIBLIOGRAPHIE

Géographie économique de la Suisse, par René Meylan.

Cette brochure de 112 pages contient une foule de renseignements précis et indispensables à l'enseignement de la géographie. Nos manuels vieilliss ne nous apportent que des faits insuffisants qui ne peuvent éveiller aucun intérêt et aucune curiosité. Or l'économie a pris aujourd'hui une telle place, il préoccupe à un tel point les plus modestes citoyens que l'école élémentaire se doit de l'étudier et de faire réfléchir les enfants sur toute l'activité de notre pays.

Cette deuxième édition d'un livre fort utile est largement suffisante pour notre documentation.

TEXTES**JOIE DU TRAVAIL**

... Joie de la main exacte, des doigts intelligents, les gros doigts d'où l'on voit sortir la fragile œuvre d'art ! Joie de l'esprit qui commande aux forces de la terre, qui inscrit dans le bois, dans le fer ou la pierre, le caprice ordonné de sa noble fantaisie !

Romain Rolland.

LE FORGERON

Le soleil dit à peine son bonjour aux fleurs du rosier blanc que Christin, le forgeron du village, frappe déjà son enclume. Christin est un grand diable qui, les bras nus et le cou au vent, un tablier de cuir luisant l'enveloppant de la tête aux pieds, toujours tape et toujours chante.

Il chante si haut que le village se réjouit de l'entendre. Il tape si fort qu'une gerbe d'étincelles illumine l'atelier noirci. Son bras robuste s'élève et retombe au rythme de sa chanson.

Fanny Clar.

A LA FORGE

... Un bruit effroyable, assourdissant, trois cents marteaux retombant en même temps sur l'enclume, des sifflements de lanières, des déroulements de poulies, et toute la rumeur d'un peuple en activité, trois cents poitrines haletantes et nues qui s'excitent, poussent des cris qui n'ont plus rien d'humain, dans une ivresse de force où les muscles semblent craquer et la respiration se perdre...

Tout grince, gronde, résonne, hurle, aboie. Aux murs sont accrochées des rangées d'outils façonnés en instruments de torsionnaires, des crocs, des tenailles, des pinces. De lourdes chaînes pendent au plafond. Tout cela dur, fort, énorme, brutal ; et tout au bout de l'atelier, perdu dans une profondeur sombre et presque religieuse, un marteau-pilon gigantesque, remuant un poids de trente mille kilogrammes, glisse lentement entre ses deux montants de fonte, entouré du respect, de l'atelier.

Alphonse Daudet.

VIEUX FORGERON

Entre Chalifour et le dur métal, il semblait qu'un pacte eût été conclu, donnant à l'homme toute domination sur la matière. On pouvait croire que des serments avaient été échangés.

Je le revois activant d'un air pensif le soufflet secoué de sanglots, et surveillant le métal dont l'incandescence était comme transparente. Je le revois à l'enclume : le marteau, manié avec force et délicatesse, obéissait comme un démon soumis. Je le revois devant la machine à percer, lançant le grand volant selon les exigences mesurées d'un rite. Je le revois surtout, devant la verrière fumeuse et inondée de clarté blême, considérant avec un fin sourire la pièce de métal domptée, chargée d'un destin et qui paraissait sa créature.

G. Duhamel.

FORGERON AU TRAVAIL

Le marteau du forgeron bat le fer joyeusement. La forge où il travaille est pleine de soleil et s'ouvre au fond, par un vitrage qui laisse voir la tête d'un pommier fleuri... L'enclume, à la forme dure, se dresse sur un billot énorme, en pleine clarté, près du foyer d'où la fumée s'en va par une cheminée en forme de hotte. A gauche s'arrondit la meule en pierre rêche, qui donne au métal le fil voulu. Les instruments sont bien rangés, accrochés au mur : tenailles, pinces à prendre le fer ; dans un coin, pioches, chenets, socs à réparer sont entassés. Sur une tablette où tombe le jour du vitrage, tamisé par le pommier en fleurs, l'apprenti place des fers sur des sabots de vergne ou de noyer. Il commence ainsi à se faire la main.

En ce moment, le forgeron chauffe une lame de soc. Il tire en cadence la chaîne et fouille de sa pique, en l'irritant davantage, une aile de flamme grondante. C'est un homme dans la force de l'âge, à la figure mordue, noircie par le feu, au cou solide ; il a retroussé ses manches au-dessus de la saignée. Tout à coup, il enlève du foyer la lame du soc. Ça pétille comme une fusée qui va partir. Il frappe à coups redoublés. Le fer blémit et bleuit ; le marteau n'a plus de chocs, il se presse en fins battements. Le métal est maintenant caressé. Au bout de la pince, il va bouillonner dans un baquet noirâtre.

Charles Silvestre.

LA FORGE

Le fond de la forge était plongé dans les ténèbres, mais, quand l'apprenti tira sur le soufflet, une clarté aveuglante se répandit sur tous les objets, les outils, les roues de voitures, les barres de fer. Ensuite, la forge retomba dans l'obscurité et l'on ne distingua plus qu'une sorte de grosse étoile qui se mouvait rapidement. C'était une grosse barre de fer rougie au feu que le forgeron transportait... Deux minutes plus tard, des milliers d'étincelles jaillirent dans toutes les directions.

J.-H. Rosny, le Jeune.

LE FORGERON

La forge flambait, avec des fusées d'étincelles. Gouget, debout, surveillait une barre de fer qui chauffait ; il attendait, les pinces à la main. Quand la barre fut blanche, il la saisit avec les pinces et la coupa au marteau sur une enclume, par bouts réguliers, comme s'il avait abattu des bouts de verre, à légers coups. Il balançait dans sa main droite un marteau de cinq livres, tournant et travaillant son fer avec une telle adresse qu'il pouvait causer et regarder le monde.

* * *

C'est ainsi qu'un soir, sur la route, après avoir dépassé le village, j'ai aperçu la forge, isolée, toute flambante, placée de travers à la croix des Quatre-Chemins. La lueur était telle, que la porte charretière,

grande ouverte, incendiait le carrefour et les peupliers rangés en face, le long du ruisseau, fumaient comme des torches.

* * *

Une flamme saignante coulait jusqu'à terre, éclairant les arêtes saillantes des deux ouvriers dont les grandes ombres s'allongeaient dans les coins sombres et confus de la forge. Peu à peu, l'incendie pâlit, le forgeron s'arrêta. Il resta noir, debout, appuyé sur le manche du marteau, avec une sueur au front qu'il n'essuyait même pas.

E. Zola.

L'APPRENTI FORGERON

... Entre les lames de l'étau, il fit tenir et serra fortement un bout de lame de fer ramassé parmi les déchets, et confia à l'apprenti une vieille lime capable encore de mordre.

— « Tiens, dit-il, pour bien limer, il faut prendre la position d'un escrimeur qui tire l'épée, sauf que c'est le pied gauche et non pas le droit qu'on porte en avant. Regarde-moi. Mais la main, vois-tu, tout est là. J'aurais beau te montrer comment donner le coup de lime, jamais tu ne feras bien si tu ne devines pas ce qu'il faut y mettre de force ou de douceur. Presque toujours la douceur, apprenti. Ça creuse et ça ménage ensemble. Un limeur doit avoir tout son esprit dans la paume de sa main... »

* * *

Dans la semaine qui suivit, l'ouvrier lui montra comment on prépare le feu de forge ; comment on manie le soufflet de manière à ralentir ou aviver le chauffage des pièces ; comment se fait la trempe de l'acier et à quelle température, dans quel bain d'eau de gouttière ou d'huile de colza, ou de suif ; comment s'obtient par exemple, une surface de couleur bleue mieux damassée que la soie.

* * *

Vincent obtint la permission, à certaines heures, de faire lui-même à son idée, quelques petits travaux de forge avec des chutes de métal, de cintrer un fer plat, de prendre surtout quelque habitude du marteau, de l'enclume et de la bigorne.

René Bazin.

LE BANDAGE DES ROUES

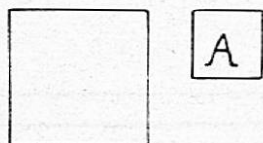
L'une des opérations les plus importantes, c'est le bandage des roues. Elle revêt une espèce de solennité et fait accourir les gamins du voisinage. Dans un grand feu de copeaux on met à chauffer les fers des roues. Quand ils sont de la couleur des braises, on les retire avec des harpons, et on les ajuste, tout brûlants, sur la jante qui fume et crépite comme si elle allait s'enflammer. Les harpons tirent, les

marteaux frappent tant que le cercle de fer épouse exactement la rondeur de la roue. Sitôt fait, on plonge le tout dans l'eau froide ; cela siffle, cela renifle, le fer brusquement refroidit, se rétracte, serrant à force les pièces de la jante, et poussant à fond dans ses mortaises, les tenons de la jante.

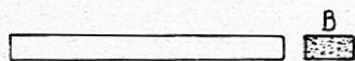
Ainsi naît la roue, cette merveille de l'industrie humaine. La voilà, solide et sonore, prête à utiliser sa force aux charrois paysans, prête à faire retentir les chemins de son bruit agreste. Les roues ont un chant que l'on aime à entendre, au tomber de la nuit, dans le silence de la campagne.

L. Mercier.

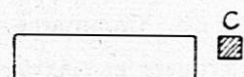
PROBLÈMES POUR LES PETITS



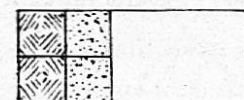
Combien peut-on mettre de figures A dans ce grand carré ?



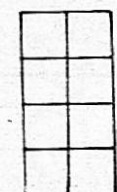
Combien de figures B dans cette surface ?



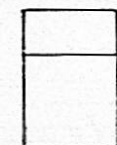
Combien de fois C dans ce rectangle ?



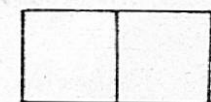
Combien de carrés ne sont pas brodés ?



Combien y-a-t-il de vitres dans 2 fenêtres semblables ?



Combien de vitres dans 3 fenêtres semblables ?



Combien faut-il de bâtonnets de cette longueur  pour faire 2 figures semblables à celle-ci ?



J'ai 12 bâtonnets pour faire ce dessin ; combien m'en manque-t-il ?



J'ai 20 bâtonnets. Combien m'en restera-t-il quand j'aurai fait 2 dessins pareils à celui-ci ?

La craie particulièrement tendre
répondant à tous besoins. Livrée
dans nos nouveaux emballages
sans sciure et protégée contre
la poussière.

PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN



Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne - Tél. 2 22 77

Préparations aux Collèges, Gym-
nases, Ecoles de Commerce.
Raccordement à toutes les classes

Bachots, Matu., Polytechnicum

Enseignements par petites classes

Dir. Prof. J. M. Jomini

*Instituteur zuricois cherche
pour son fils, gymnasien 18 ans,
à faire un*

échange

*avec fils ou fille d'instituteur du
canton de Vaud, pendant les
vacances d'été.*

*S'adresser à M. J. SPENGLER,
instituteur, Zielackerstr. 31, Zürich
48.*

*Quel instituteur, de préférence
à la montagne, prendrait en*

pension

*1 ou 2 garçons de 14 et 11 ans
(frères) du 20 juillet à fin août.
Leçons de français désirées.*

*Adresser offres à M. Hæberlin,
Spielwiesenstr. 9, Zürich 50.*

MARBRIERIE DU LÉMAN S.A.

Direction : J. Caverzasio

Tous travaux marbre

LAUSANNE

Téléphone 4.83.84

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

INSTITUT

FLORIANA

Direction E. Piotet

LAUSANNE

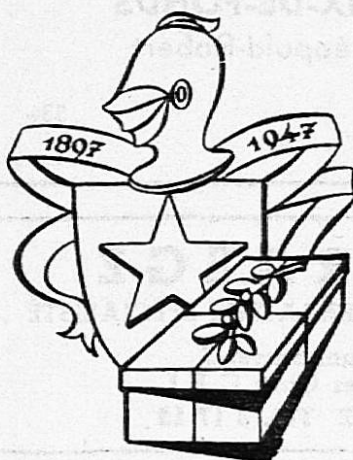
★

Préparation de gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées

Villa Sussex

Pontaise 15

Tél. 2 92 27



**50 ans au service
de la clientèle**

**CHAUSSURES
A L'ÉTOILE
VEVEY
ED. NICOLE S.A.**



PARFAITEMENT MADAME...

ILS SONT SAVOUREUX AUTANT QUE
NUTRITIFS, LES DÉLICIEUX FROMAGES

PETIT NÈGRE „SPÉCIAL“

3/4 GRAS



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 197 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

PIANOS neufs
et
occasions

205

E. KRAEGE
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE
Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

ÉLÉGANCE ET QUALITÉ



Bourmard & CIE S.A.
NOUVEAUTES
Lausanne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Petits enfants... Petits poèmes

Textes choisis et illustrés par **ISABELLE JACCARD**.

32 cahiers dans un emboîtement 18×17,5 cm. Fr. 7.50

On a cherché avec cet ouvrage à doter les écoles enfantines d'un matériel d'un nouveau genre. Les enfants auront du plaisir à apprendre ces courts morceaux tout en contemplant le dessin qui se rapporte à chacun d'eux. Une initiative originale et heureuse.

RICHARD (Dr G.): L'éducation sexuelle de nos enfants. 2e édition

Un volume de 40 pages, 17×23,5 cm., broché Fr. 2.50

Une causerie qui éclairera tous ceux qui sont chargés d'initier les enfants aux faits de la vie sexuelle. Ces réflexions d'un médecin-psychologue permettront aux éducateurs d'envisager le problème avec plus de simplicité et moins de crainte.

Collection Orbis Pictus

Cette nouvelle collection comprendra des petits ouvrages de luxe consacrés à des sujets divers, reflets de la culture et du monde, et ornés de planches artistiques en couleur.

Ont paru :

Volume I : **LES ICONES**. Art religieux de l'Orient.

Volume II : **BEAUTÉ DE LA ROSE**.

Chaque volume, format 15×21 cm., avec 22 planches en couleurs figurant l'un, un choix remarquable d'icones, l'autre, quelques-unes des plus belles variétés de roses, relié, Fr. 4.20

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH